



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne les rencontres du 11 janvier : voir ci-dessous.

Essor : concerne la rencontre du 11 janvier en D5 Poule B.

Filerin : concerne les rencontres du 11 janvier.

Cordelle : concerne la rencontre du 11 janvier.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

Article 3 UTILISATION FMI

LA FMI DOIT ETRE TRANSMISE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE DIMANCHE 20h, sous peine d'une amende administrative de 20 €. Nous constatons une utilisation encore trop importante de la traditionnelle feuille de match « papier », en lieu et place de l'utilisation de la tablette FMI.

Les utilisateurs disent rencontrer encore et toujours des "problèmes" de connexion et de transmission des résultats. Rappel : tous les envois « papiers » sont contrôlés très attentivement par les commissions compétentes. Un contrôle de connexion de chaque équipe est également effectué, afin de savoir si les clubs ont effectué toutes les opérations initiales. Si un problème « insoluble » empêche la connexion et/ou la transmission de la FMI, alors le dirigeant utilise une feuille de match traditionnelle.

▪ A l'issue de la rencontre, les deux responsables d'équipe prennent une photo de la feuille de match

▪ Ils informent, par mail (boîte officielle 000000@laurafoot.net), la commission concernée, du problème rencontré. **SURTOUT NE PAS RECOPIER UNE FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE SUR UNE FEUILLE DE MATCH « PAPIER » EN L'ABSENCE DE L'ADVERSAIRE ET DE L'OFFICIEL (ARBITRE).**

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°54036493 du 23/11/25, **Perreux 1 – Nord Roannais 1**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30.**

Le match n°54034761 du **dimanche 1^{er} février, Bellegarde en Forez 1 – Crémeaux 1**, se jouera à **15h**, sur le **stade de Bellegarde en Forez.**

D3 Poule B

Le match n°54038671 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 1 – Ouches 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30.**

Le match n°54038685 du **dimanche 1^{er} février, Loire Sornin 2 – Ouches 1**, se jouera à **15h**, à **St Nizier sous Charlieu.**

Le match n°54038687 du **dimanche 8 février, Ouches 1 – Commelle Vernay 1**, devient **Commelle Vernay 1 – Ouches 1** et se jouera à **15h.**

Le match n°54035153 du 23/11/25, **St Germain Laval 1 – Chausseterre Les Salles 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h.**

Le match n°54036942 du **dimanche 22 février, Loire Sornin 2 – Noirétable 1**, se jouera à **15h**, à **St Nizier sous Charlieu.**

D4 Poule A

Le match n°54038761 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 2 – Toranche 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

Le match n°54038762 du 23/11/25, **Val d'Aix 1 – Cezay 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038764 du 23/11/25, **St Germain Laval 2 – Crémeaux 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

D4 Poule B

Le match n°54101409 du 23/11/25, **Mably 1 – Riorges 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54101296 du 23/11/25, **Briennon 1 – Villerest 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54035774 du 23/11/25, **Bussièrès 2 – Nord Roannais 2**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54101410 du 23/11/25, **Villers 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

D4 Poule C

Le match n°54039186 du 23/11/25, **Régny 1 – St Symphorien de Lay 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

D5 Poule A

Le match n°54036204 du 23/11/25, **Le Coteau 3 – Parigny St Cyr 2**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**, au stade Bécot.

Le match n°54036206 du 23/11/25, **Cordelle 2 – Rhins Trambouze 3**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30** (cause Coupe de la Loire).

Le match n°54101338 du 23/11/25, **Goal Foot 3 – Briennon 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

D5 Poule B

Le match n°54036397 du 07/12/25, **St Martin la Sauveté 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**.

Le match n°54044510 du 30/11/25, **Val d'Aix 2 – St Martin la Sauveté 3**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54036384 du 23/11/25, **Chausseterre Les Salles 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54036382 du 23/11/25, **Avenir Côte 3 – St Germain Laval 3**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54044508 du 23/11/25, **Val d'Aix 2 – Villerest 2**, se jouera le **dimanche 15 février, à 13h**.